

RIORGES

n°264 . FÉVRIER 2021

MAGAZINE

le journal d'informations de la Ville de Riorges



DOSSIER P.11

ÉCLAIRER TOUT EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES... C'EST POSSIBLE !

04 RETOUR EN IMAGES

06 C'EST D'ACTU

Le CCAS garde le lien
Point sur l'avancée de la fibre optique
Participation citoyenne : appel à référents volontaires

09 TRAVAUX

Interventions dans les écoles
Sécurisation des voies de circulation rue Saint-Alban

10 ENVIRONNEMENT

102 arbres plantés

L'éclairage public est un véritable enjeu de la transition énergétique. Depuis 2015, la municipalité renouvelle et modernise son parc.



11 DOSSIER

PLEIN PHARE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

15 ÉCONOMIE

SEFI et Roanne Gaz Industriels : partenariat gagnant
Rencontre avec Henri Trarieux, nouveau propriétaire du centre E.Leclerc

16 SOCIAL

Des nouvelles du centre social

17 TRIBUNES

18 ÉTAT CIVIL

19 BLOC-NOTES

Les informations liées à la crise sanitaire

RETROUVEZ
LE PROCHAIN
NUMÉRO
DE RIORGES
MAGAZINE
À PARTIR DU
LUNDI 22 MARS
DANS VOTRE
BOÎTE
AUX LETTRES

Compte tenu de la situation actuelle, il est possible que certaines informations annoncées dans le présent magazine ne soient plus d'actualité au moment où vous le recevrez. Nous vous prions de nous en excuser par avance.

RESTEZ INFORMÉS GRÂCE AU SITE INTERNET WWW.RIORGES.FR
OU EN CONTACTANT LE STANDARD DE LA MAIRIE AU 04 77 23 62 62.

RIORGES MAGAZINE HÔTEL DE VILLE 411 RUE PASTEUR TÉL. 04 77 23 62 62 WWW.RIORGES.FR

Directeur de la publication Jean-Luc Chervin Coordination Sarah Sanchez

Rédaction Amandine Pech, Sarah Sanchez Photographies Anthony Sion, Marie-Laure Lacarelle (page 18)

Maquette et réalisation tempsRéel, Dijon Impression Imprimerie Chirat, Saint-Just-la-Pendue

→ **CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION** 04 77 23 62 76 | SERVICE.COMMUNICATION@RIORGES.FR



Les travaux du centre de santé municipal ont été lancés le 4 janvier.

JEAN-LUC CHERVIN

Maire de Riorges
Vice-président
de Roannais Agglomération

« JE PEUX COMPTER SUR UNE ÉQUIPE UNIE, COMPÉTENTE ET TRAVAILLEUSE. »

Nous terminons la première année de cette nouvelle mandature. Une année qui s'inscrit, avec malheureusement comme cadre, la crise sanitaire.

La fin d'année 2020 aura aussi été marquée par une série d'agressions, dont un viol, sur notre commune. Le suspect, issu de la région parisienne, a été interpellé. Je salue le travail réalisé par les services de police et remercie le procureur et la préfète pour les moyens importants mis en place dans le cadre de cette enquête. Et surtout, je n'oublie pas les femmes victimes, à qui j'adresse toutes mes pensées.

Il est certain que 2020 aura été particulière. En plus des conséquences économiques et sanitaires, cette crise a également des répercussions psychologiques de plus en plus importantes sur les populations touchées. C'est peut-être cela le plus inquiétant car aujourd'hui, apparaît une dégradation de la santé mentale et nous n'avons que peu de visibilité sur la fin de cette crise.

Celle-ci nous a contraints à un confinement qui a débuté le lendemain du premier tour des élections municipales. Les élections se sont déroulées le 15 mars 2020 et le nouveau conseil municipal n'a pu être installé que le 28 mai 2020. Soit plus de 2 mois pendant lesquels les nouveaux élus n'ont pu se réunir et travailler à ce pour quoi ils avaient été élus.

J'ai craint un moment que ces 2 mois de flottement avant la saison estivale puissent interférer sur la dynamique insufflée pendant la période pré-électorale. Il n'en a rien été car le projet 2020-2026 a été partagé, travaillé pendant plusieurs mois avec les futurs élus et aujourd'hui, chacun participe en fonction de ses centres d'intérêt à la concrétisation du projet pour lequel les Riorgois nous ont fait confiance.

J'ai la satisfaction, avec Véronique Mouiller, 1^{ère} adjointe, de pouvoir compter sur une équipe unie, compétente et travailleuse.

Lors du dernier conseil municipal du 27 janvier, Nabih Nejjar, adjoint délégué aux finances, a présenté le ROB (Rapport d'Orientations Budgétaires). Il n'est pas soumis à un vote mais doit faire, conformément à la loi, l'objet d'un débat au sein du conseil municipal. Ce rapport vise à informer le conseil municipal et les citoyens des orientations budgétaires de la commune, avant le vote du budget qui aura lieu jeudi 4 mars.

Il sera proposé au conseil municipal de maintenir les taux fiscaux pour la 24^e année consécutive, bien que nous enregistrons à nouveau malheureusement une baisse des dotations de l'Etat pour 2021.

La commune, étant faiblement endettée, a une capacité d'emprunt importante. Si le recours à l'emprunt est estimé à 1 200 000 €, celui-ci pourra être revu à la baisse en fonction de l'avancée des investissements programmés en 2021 et des subventions obtenues.

J'espère que, grâce à la vaccination, nous pourrons reprendre le plus tôt possible nos activités sociales, professionnelles et familiales et laisser cette pandémie derrière nous.

En attendant, prenez soin de vous.

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 4 MARS
À 20H30,
HÔTEL DE VILLE



1



2

1 133 élèves de CE2 ont participé à l'opération nationale de sensibilisation des enfants aux dangers de la rue. En mars, le permis piétons sera délivré aux enfants qui auront passé avec succès l'examen ! **2** Le conseil municipal enfants s'est réuni le mercredi 20 janvier, pour constituer des commissions et aborder les projets qu'il pourra mener au cours de son mandat. Les jeunes élus ont fait preuve d'imagination et de motivation ! **3** L'ex-usine Laroche, rue du Maréchal Foch, fait l'objet d'une démolition. Sur ce terrain communal actuellement en cours de vente à Loire Habitat, une future opération d'habitat est programmée.



3



4_ Les travaux du centre de santé municipal ont démarré ! Afin d'accueillir les futurs médecins généralistes salariés, les cabinets médicaux seront aménagés au sein d'un espace de 300 m² à Riorges centre. Ouverture programmée au début de l'année 2022.

5_ Malgré la situation liée à la crise sanitaire, les habitants et les partenaires sont restés mobilisés !

Le 20 janvier, Jean-Luc Chervin a remis un chèque d'un montant de 4 539 euros à l'AFM-Téléthon, aux côtés de Chantal Lacour et de Brigitte Macaudière, conseillères municipales référentes du Téléthon. **6_ Avec Tempo,** les enfants ont la possibilité de découvrir de nombreuses activités après la classe. Parmi celles proposées, « Les P'tits Philos » qui permet d'aborder la philosophie à travers des jeux et des exercices.



ACTION SOCIALE

LE CCAS À VOS CÔTÉS



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) accompagne les personnes rencontrant des difficultés sociales ou économiques.

Le CCAS de la Ville de Riorges intervient en faveur des familles, des jeunes et des personnes âgées. Une aide précieuse qui permet aux personnes d'accéder à des activités et services qui facilitent la vie quotidienne.

Les agents du CCAS qui vous accueillent en mairie :

- **Lison Barot** est l'agent qui se charge de l'accueil des citoyens souhaitant être reçus au CCAS. Elle donne les premiers renseignements, accompagne dans l'élaboration de certains dossiers et fixe les rendez-vous.
- **Sandrine Alfonso** remplace Monique Barthollet, partie à la retraite. C'est elle qui reçoit les personnes âgées rencontrant des difficultés et les accompagne dans leurs différentes demandes (aide à domicile, portage de repas, téléassistance...).
- **Marie-Christine Préfol** reçoit les personnes en difficultés (familles, jeunes, personnes isolées...) concernant l'accompagnement social et les différentes demandes d'aides (distribution alimentaire, accompagnement personnalisé...).

BIENTÔT, LA CRÉATION D'UNE AIDE AUX DÉMARCHES EN LIGNE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de transition numérique, le CCAS va prochainement mettre en place un service d'aide aux usagers pour la réalisation de démarches en ligne. L'une des agents, formée au préalable, sera chargée de l'accompagnement des personnes demandeuses.

GARDER LE LIEN PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Le CCAS, avec l'aide des bénévoles, poursuit la distribution de colis alimentaires auprès des personnes aux revenus précaires. Depuis ce début d'année, David Putanier et Sandra Fayolle, agents du foyer Pierre Laroque, ainsi que deux bénévoles, réalisent des visites au domicile de personnes âgées, avec un protocole sanitaire strict.



606 456 €

de budget de fonctionnement en 2020 abondé à près de 50 % par une subvention municipale



C'est Sandrine Alfonso qui accompagne désormais les personnes âgées.

PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES : PLAN DE SOLIDARITÉ

Le plan de solidarité enclenché en mars 2020 est toujours actif. Les personnes vulnérables sont contactées par téléphone régulièrement pour lutter contre l'isolement. Différents services, tels que des courses, peuvent être rendus.

- Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche sur le registre des personnes à contacter, appelez le 04 77 23 60 95 ou le 04 77 71 26 52 ou remplissez le formulaire sur le site de la Ville de Riorges.

L'équipe du CCAS et du foyer Pierre Laroque.



Isabelle Berthelot

Adjointe déléguée
à l'action sociale

« Nous souhaitons limiter la fracture numérique »

Nous sommes bien conscients des difficultés que peuvent rencontrer certaines personnes face au numérique, tant pour la manipulation de l'outil informatique qui peut paraître complexe, que par le coût du matériel dont il faut disposer. Au-delà du fait de mettre à disposition du matériel et d'accompagner les administrés dans leur utilisation, nous souhaitons avant tout limiter la fracture numérique. Le CCAS œuvre au quotidien à conserver le lien social auprès des personnes vulnérables ou isolées. Notre priorité est de rester attentifs à garder le lien avec les habitants, particulièrement avec les plus fragiles.



Plus de 80 foyers

ont bénéficié de l'aide alimentaire en 2020



Près de 200 foyers de personnes âgées

sont régulièrement contactés par téléphone dans le cadre de la crise sanitaire

ACCÈS INTERNET

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE : PLUS DE 60 % DES FOYERS RIORGEOIS RACCORDÉS



Orange est en charge du raccordement de la fibre optique pour les villes historiques de l'agglomération (Commelle-Vernay, Le Coteau, Mably, Roanne, Riorges et Villerey). Les travaux à Riorges ont débuté en 2017. À ce jour, la majorité des raccordements souterrains a été traitée et les travaux se concentrent désormais sur le réseau aérien, plus complexe. Début 2021, plus de 60 % de foyers riorgeois raccordés étaient recensés. L'objectif étant le raccordement de l'ensemble de la commune pour 2022.

→ Pour découvrir votre éligibilité à la fibre dans votre quartier, contactez les réseaux Orange sur www.reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique.

À SAVOIR

Les réseaux commerciaux d'Orange ne sont pas informés du planning de déploiement de la fibre dans votre secteur. En effet, Orange n'a pas le droit de communiquer ces éléments, afin que tous les opérateurs disposent des mêmes informations, au même moment, pour des raisons de respect des règles de la concurrence. De la même manière, les services de la municipalité ne disposent pas de ces éléments.

PRÉVENTION

PARTICIPATION CITOYENNE : APPEL À RÉFÉRENTS VOLONTAIRES

Depuis 2018, la municipalité est associée à la police nationale pour mettre en place le dispositif de « participation citoyenne » à Riorges, afin de mieux prévenir les cambriolages et les incivilités.

Ce dispositif « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur environnement. Cambriolages, incivilités... : il encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Le principe est de s'appuyer sur des habitants « référents », qui sont en lien avec les services de police. Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la police nationale mais il s'agit d'une implication citoyenne qui permet de compléter le travail déjà mené entre police nationale et police municipale.

APPEL À RÉFÉRENTS VOLONTAIRES

Depuis 2018, une quinzaine de référents est déjà recensée à Riorges. L'appel à de nouveaux volontaires est relancé afin d'aboutir à un maillage équilibré dans les différents quartiers de la commune.

Le référent doit être attentif aux comportements inhabituels et communiquer des informations pertinentes à la police. Un temps de « formation » lui permet de bénéficier de conseils des représentants de la police nationale, avec qui il reste en contact. Il ne doit pas se substituer aux pouvoirs publics, ne pas se mettre en danger inutilement, ni s'immiscer dans la vie privée des riverains. Des échanges réguliers sont organisés entre le référent, la police et la mairie afin que les informations utiles à la vie du quartier soient communiquées.

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE PART AU DISPOSITIF ?

Pour devenir référent, vous pouvez vous adresser à la police municipale, en mairie de Riorges : 04 77 23 60 98. Votre candidature sera examinée par les services de police.

POLICE MUNICIPALE : UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ

Œuvrant au quotidien au service de la population, les deux policiers municipaux agissent en matière de prévention, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique. Le travail de terrain et de proximité reste une priorité pour la police municipale de Riorges. Ses principales missions sont :

- la surveillance de l'ensemble de la commune (espaces publics, espaces naturels...) et de la circulation routière (vitesse, stationnement gênant...).

- la surveillance des abords des écoles et du collège aux heures d'entrées et de sorties.
- la relation avec les administrés (rappel des arrêtés municipaux et préfectoraux, nuisances sonores, différends de voisinage...).
- les actions de prévention, notamment en direction du public scolaire (permis piéton, permis internet).
- la relation avec la police nationale, les différentes institutions, les partenaires...



4 fois par jour

Les policiers municipaux assurent le bon déroulement des entrées et sorties d'écoles et de collège

BÂTIMENTS

PENDANT QUE LES ÉLÈVES SONT EN VACANCES...



À l'école élémentaire du Pontet, les sanitaires sont en rénovation.

Profitant de l'absence des enfants dans les établissements durant les vacances scolaires d'hiver, la municipalité réalise des travaux de rénovation dans trois groupes scolaires de la commune.

ÉCOLE MATERNELLE DE BEAUCUEIL

Le dortoir utilisé pour la sieste des élèves de petite et de moyenne sections de l'école maternelle de Beaucueil, va être déplacé de manière à ce que les jeunes enfants puissent disposer d'un espace plus confortable et adapté à leur nombre. Le passage des parents qui viennent déposer les enfants après le déjeuner, ne viendra plus perturber leur sommeil.

ÉCOLE DU BOURG

Des travaux de réfection sont réalisés à l'école du Bourg, avec la restauration en enrobé de la cour du haut et des aménagements relatifs à la gestion des eaux pluviales. La pièce utilisée pour la garderie sera repeinte et les éclairages révisés.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU PONTET

À l'école élémentaire du Pontet, les sanitaires, situés dans la cour entre la garderie et la cantine, seront rénovés. Les éclairages, les WC, ainsi que le réseau d'évacuation seront renouvelés. Les cabines de toilettes existantes seront restaurées et un plancher chauffant sera posé en remplacement de l'ancienne chaudière.

→ L'école des Sables sera quant à elle concernée par des travaux durant les vacances de printemps avec les peintures et la rénovation des plafonds dans les salles de classe.

VOIRIE

PLUS DE SÉCURITÉ RUE SAINT-ALBAN

Dans la continuité du chantier de la rue Jean Plasse, la commune a débuté fin janvier des travaux rue Saint-Alban, depuis la rue Jean Plasse, jusqu'à l'intersection avec la rue de Beaulieu. Ce projet initié en collaboration avec le conseil municipal enfants 2018-2020, au regard de la proximité avec l'école du Bourg, a pour principal objectif de sécuriser les voies de circulation piétonnes et le stationnement. Ainsi, des poches de stationnement alterné, en partie sur les voies, seront créées afin de limiter la vitesse. Le revêtement des places de stationnement et des entrées charretières sera réalisé en enrobé et les trottoirs seront aménagés aux normes d'accessibilité, en gore stabilisé. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Eurovia pour un montant de 95 000 €.



Les travaux près de chez vous

>> RUE JEAN-BAPTISTE MAGNET

Roannaise de l'Eau a débuté ce mois-ci la reprise de la conduite d'eau potable de la rue Jean-Baptiste Magnet. Suivront ensuite des travaux de reprise de voirie effectués par la municipalité, jusqu'à la jonction rue Raymond Poincaré, avec la poursuite de l'aménagement « chaucidou ». Le chantier devrait être terminé avant la fin du mois d'avril.

>> RUE ARISTIDE BRIAND

Avant le début du mois de mars, des travaux démarreront rue Aristide Briand, sur la partie allant de la rue Denis Papin à la rue Erik Satie. Les trottoirs seront rénovés en gore cimenté et les entrées charretières qui ne sont pas encore en enrobé seront reprises.

CAMPAGNE DE PLANTATIONS

102 ARBRES PLANTÉS EN CE DÉBUT D'ANNÉE

L'arbre joue un rôle essentiel dans la ville, d'où la nécessité de favoriser sa présence et de le protéger. En ce début d'année, 102 arbres sont plantés sur l'ensemble de la commune.

Pendant l'hiver, les végétaux sont en arrêt de croissance, c'est donc le moment propice pour la plantation des arbres, ce qui assurera une croissance vigoureuse au printemps.

Planter des arbres en ville répond à plusieurs objectifs dont trois principaux :

- Créer des îlots de fraîcheur de manière à diminuer la chaleur ressentie liée au réchauffement climatique,
- Lutter contre la pollution de l'air, dans la mesure où les arbres captent les particules fines et les emprisonnent, empêchant ainsi la propagation des polluants,
- Améliorer le cadre visuel du lieu de vie des habitants.

CRÉER DE NOUVEAUX ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Différentes espèces sont plantées sur l'ensemble de la commune. Elles ont été minutieusement sélectionnées en fonction des sites sur lesquels elles seront installées en tenant compte des sols, de l'ensoleillement, du volume aérien disponible ou encore de leur adaptabilité au climat de la région.

Les travaux de plantations ont été réalisés par les services municipaux. Les secteurs concernés sont notamment la rue Jean Plasse, la rue Léger Chevignon, l'impasse Marcel Paul, le parc Françoise Dolto, le parc Jean-Baptiste Lamarck ou encore le parc du Prieuré. Des plantations réalisées sur des sites très minéralisés, tels que la place de la République, la rue Joanny Augé et dans la cour de l'école élémentaire du Pontet, permettront de créer de nouveaux îlots de fraîcheur.



Jean-Luc Reynard

Conseiller municipal
délégué aux parcs
et aux paysages

« *La municipalité poursuit le recensement de son patrimoine arboré* »

Depuis 2019, des études sur le patrimoine arboré sont menées. Elles permettent d'évaluer l'état sanitaire des arbres de la commune et de définir un plan de gestion et d'entretien global. Le parc Beaulieu et le parc du Prieuré avaient été les premiers sites concernés puis l'étude avait été poursuivie sur des arbres remarquables de la commune. Une nouvelle phase de diagnostic débutera cette année.



CHOISIR DES ESPÈCES ADAPTÉES À LA SÈCHERESSE

La multiplication des épisodes de sécheresse et la nécessité de préserver les ressources en eau impliquent de sélectionner des arbres adaptés.

Les espèces implantées doivent être résistantes au manque d'eau, c'est pourquoi les arbres évoluant en climat sec sont privilégiés. Parmi ceux plantés en ce début d'année, on recense l'arbre à miel, particulièrement apprécié des abeilles, le chêne vert ou encore le chêne du Liban.



L'éclairage public est un enjeu environnemental

L'éclairage public est un service important, dont la gestion revient à la municipalité. Il est un facteur de qualité de vie, au même titre que les espaces verts, la propreté... La consommation d'énergie est aussi un véritable enjeu environnemental. Depuis 2015, la municipalité décline les actions de son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), permettant de gérer le patrimoine lumineux en tenant compte aussi bien des aspects écologiques et économiques que du confort des citoyens.

2 793

points lumineux sont recensés à Riorges.

4 100

heures d'éclairage par an.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : Y VOIR PLUS CLAIR

La rénovation de l'éclairage public est un levier important de la transition énergétique. En 2015, la municipalité a établi, en collaboration avec le SIEL-TE (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire- Territoire d'énergie), son Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). Ce plan fixe les grandes orientations en matière d'éclairage urbain, il guide la gestion de l'éclairage public et la conception de futurs projets. Après 5 ans de mise en œuvre, le temps est venu de faire le point.

Afin d'élaborer le SDAL, un premier diagnostic avait été mené. Le niveau d'éclairage des 176 voies riorgeoises avait été mesuré grâce à un relevé photométrique. Les rues avaient ensuite été hiérarchisées. Pour chaque catégorie, un taux d'éclairage correspondant à l'usage avait été défini.

On avait ainsi différencié les voies pénétrantes (routes urbaines principales, boulevards, avenues) nécessitant un éclairage plus important, les voies structurantes (routes urbaines principales, avenues ou rues) dont l'éclairage peut être légèrement plus modéré et les voies de desserte (lotissements, impasses) qui pouvaient bénéficier d'un éclairage plus abaissé.

Le diagnostic avait par exemple révélé que certaines zones étaient sous-éclairées tandis que d'autres étaient sur-éclairées. Un plan d'action avait été défini et le montant des travaux estimé à 1,8 millions d'euros.

ON A BEAUCOUP À GAGNER EN RATIONNALISANT L'ÉCLAIRAGE !

Dans un premier temps, la priorité avait été donnée au remplacement des luminaires vétustes, dont les ampoules ne se commercialisaient plus, et de ceux qui consommaient le plus. La technologie LED est systématiquement choisie : elle est peu coûteuse en énergie et nécessite un entretien moindre. Les travaux réalisés depuis 2015 ont permis d'atteindre fin 2019, une réduction de 27 % de la consommation annuelle.

CETTE ANNÉE, COUP DE PROJECTEUR SUR LA RUE LÉON BLUM

En 2021, c'est la rue Léon Blum qui fera l'objet des travaux les plus importants en termes d'éclairage public. Les candélabres seront renouvelés et les réseaux enfouis. Le chantier permettra par ailleurs de réduire la consommation énergétique de 50 %. La technologie LED offre la possibilité de diriger très finement les faisceaux et donc d'obtenir un éclairage optimal de la voie sans gaspillage. Ces travaux, qui seront menés cet été, représentent un coût de 93 000 €.



COMMENT LE RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AMÉLIORE-T-IL LE CADRE DE VIE ? L'EXEMPLE DE LA RUE JEAN PLASSE

Un chantier de voirie et de réaménagement des espaces a été mené fin 2020 rue Jean Plasse. L'éclairage public a été renouvelé avec le remplacement et le repositionnement des candélabres et l'enfouissement des réseaux. Le passage des réseaux en souterrain est une véritable plus-value esthétique : terminés les fils aériens qui encombrant le paysage de cette rue proche de la plaine de la Rivoire !



ÉCLAIRAGE PUBLIC : QUEL COÛT ?

230 985 € DE FONCTIONNEMENT ANNUEL

50 % pour la consommation
 29 % pour l'entretien et la maintenance
 18 % pour l'abonnement
 3 % pour la mise en place des illuminations de fin d'année

DEPUIS 2015, 879 405 € ONT ÉTÉ INVESTIS

En moyenne, 113 000 € sont prévus chaque année au budget pour des travaux de renouvellement. Pour 2020, l'enveloppe était de 196 000 € compte tenu de l'envergure des travaux menés rue Jean Plasse.

DES TRAVAUX QUI PERMETTENT DES ÉCONOMIES

Entre 2015 et 2019, la consommation de l'éclairage public de la commune est passée de 1 628 000 kilowatt-heure à 1 192 000 kilowatt-heure. Soit une réduction de 27 % de la consommation. Cette baisse de consommation, combinée à d'autres actions, comme l'abaissement de la puissance, a permis de réduire le coût d'un point lumineux. En 2015, un foyer lumineux coûtait 118 € par an, il coûte désormais 86 €.

QUESTIONS À

Daniel Corre

Adjoint délégué à la voirie et aux réseaux



« Les travaux menés par la municipalité représentent un engagement fort, dont les résultats seront durables »

Voici plus de 5 ans que la municipalité suit sa feuille de route concernant la modernisation de l'éclairage public. Quel bilan tirez-vous des actions menées ?

L'éclairage public est un service important, il apporte un sentiment de sécurité et met en valeur l'espace urbain. C'est aussi un enjeu environnemental d'envergure. Le travail mené vise à optimiser l'éclairage, limiter les nuisances et pollutions lumineuses et à adapter le niveau d'éclairage selon les usages et les espaces. Le passage à la technologie LED pour un certain nombre de points lumineux a permis de déclencher très rapidement une baisse de la consommation. Les travaux réalisés par la municipalité représentent un coût, c'est un engagement fort, et les résultats seront durables.

Quels sont les leviers d'économies d'énergie ?

Le plan d'action débutait par le remplacement prioritaire des lampes qui consommaient le plus. Pour les habitants, ce changement ne se ressent pas forcément mais cela a bel et bien permis de diminuer la consommation ainsi que la puissance souscrite (et donc les abonnements). La facture d'électricité de Riorges a donc moins crû que le prix du kilowatt-heure. À noter aussi que les points lumineux sont équipés d'horloges astronomiques commandant automatiquement le déclenchement et l'extinction suivant le lever et le coucher du soleil. Cela permet également d'abaisser la puissance d'éclairage durant une partie de la nuit.

Certaines communes optent pour l'extinction totale de l'éclairage public pendant la nuit. Est-ce un projet pour Riorges ?

Non, l'extinction totale de l'éclairage public n'est pas un souhait de la municipalité. En revanche, de 23h à 5h, nous procédons déjà à un abaissement du niveau d'éclairage de 50 % quand les lampes le permettent. Il est vrai qu'en dehors des agglomérations, aux abords des espaces naturels, la lumière peut perturber la vie nocturne de la faune. C'est pourquoi nous étudions l'adaptation de l'éclairage aux abords de la plaine de la Rivoire ou pour quelques rues situées en zone rurale. Les riverains seront associés à la réflexion le moment venu.

QUESTIONS-RÉPONSES

Comment les luminaires peuvent-ils s'éteindre ou s'allumer selon les heures de coucher et de lever du soleil ?

Les luminaires sont pourvus d'horloges astronomiques, qui leur permettent de s'allumer au coucher de soleil et de s'éteindre au lever du soleil. Ces horloges fonctionnent avec un signal radio, elles se calent chaque midi sur le signal émis par France Inter. Il est aussi possible de les paramétrer différemment si besoin.

Comment le patrimoine lumineux est-il entretenu ?

La municipalité de Riorges a délégué au SIEL-TE l'ensemble de l'entretien des luminaires. Toutefois, ce sont les services municipaux qui contrôlent leur bon fonctionnement. Ainsi, environ une fois par mois, deux agents font une tournée de surveillance de nuit afin de vérifier que chaque point lumineux fonctionne et signaler tout problème.

Que faire si je constate qu'un luminaire proche de chez moi ne fonctionne pas ?

Vous avez la possibilité de signaler tout dysfonctionnement en téléphonant en mairie ou en faisant le signalement en



ligne sur le portail Icitoyen, depuis la démarche « Je signale un problème sur l'espace public ». Suivant le type de problème, le luminaire pourra être réparé en quelques jours.

→ L'adresse du portail Icitoyen : riorges.icitoyen.fr

Les entreprises ont-elles le droit de laisser des dispositifs éclairés la nuit ?

Dans un souci de préservation de l'environnement, le nouveau règlement local de publicité, adopté en 2020 par le conseil municipal, prévoit que les entreprises riorgéennes éteignent leurs dispositifs lumineux de 20h à 7h du matin, sauf si elles sont ouvertes à ces horaires.



LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Chaque année, dès le début du mois de décembre, les illuminations font scintiller la commune à l'heure des fêtes de fin d'année. De grandes nouveautés devraient vous attendre pour 2021 puisqu'une réflexion est actuellement menée sur le renouvellement des illuminations. L'Hôtel de Ville et le rond-point des Canaux devraient notamment être concernés.

LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES : C'EST UNE QUESTION PLUS LARGE !

À Riorges, la préservation des ressources est une question primordiale. Par exemple, un plan d'action permet de maîtriser le chauffage des bâtiments municipaux. Au fur et à mesure, ceux-ci sont équipés d'un dispositif de gestion à distance, comme par exemple à la salle du Grand Marais, au gymnase Léo

Lagrange ou dans les écoles. Il s'agit là d'un véritable outil de pilotage qui permet de chauffer au plus juste, sans gaspillage ! Le remplacement progressif des chaudières et l'amélioration de l'isolation des bâtiments sont aussi des leviers d'économies d'énergie. L'eau est aussi une ressource précieuse. Au fil des années, le service Parcs et

paysages durables a adapté ses pratiques pour protéger et préserver l'eau. Les consommations sont relevées régulièrement. Les plantes moins gourmandes en eau sont privilégiées et la plantation d'arbres permet de réduire l'effet d'îlot de chaleur.

SEFI ET RGI

« ENSEMBLE, NOUS PROPOSONS UN SERVICE RÉACTIF »

SEFI (Soudage Equipement Fournitures Industrielles) et RGI (Roanne Gaz Industriels) sont deux entreprises distinctes mais elles partagent leurs locaux ainsi qu'une bonne partie de leur clientèle. Alors qu'ils se croisaient régulièrement dans le cadre de leurs métiers respectifs, Joan Duzelay (SEFI) et Stéphane Sautet (RGI) décident de travailler ensemble en 2013. Ils commencent par s'installer à Riorges, dans la zone de la Villette. *Nos deux activités sont complémentaires, et ensemble, nous pouvons faire bénéficier à nos clients d'une plus grande réactivité*, expliquent-ils. SEFI propose la vente et l'entretien du matériel de soudage pour les professionnels (serrurerie, carrosserie, métallerie...). Roanne Gaz Industriels fournit le gaz nécessaire pour faire fonctionner les postes à souder, en assurant notamment



la livraison. *Notre clientèle s'étend sur un périmètre d'environ 50 km. Nous misons sur une offre de proximité pour mieux répondre aux besoins des professionnels.* Leurs premiers locaux n'étant plus adaptés, les deux entrepreneurs ont décidé de déménager en faisant construire, toujours dans la zone de la Villette en 2019. *Désormais, nous bénéficions d'un bâtiment de 370 m² avec des bureaux, un espace de présentation des produits et une zone de stockage.*

→ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi)

SEFI : 06 24 80 11 84 / Roanne Gaz Industriels : 06 63 64 71 11

47 rue André Chapelon, zone industrielle de la Villette



CENTRE E.LECLERC : UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Henri Trarieux a racheté le centre E.Leclerc en mars 2019. Il dirige l'hypermarché ainsi que le drive et les concepts E.Leclerc situés dans la galerie marchande (parapharmacie, fleurs et voyages). Le magasin emploie 320 salariés. *J'ai travaillé 26 ans aux côtés du PDG des centres E.Leclerc de Clermont-Ferrand. Avant de racheter le magasin de Riorges, j'étais directeur de l'un des magasins*

clermontois. Mon épouse et moi travaillons ensemble, en complémentarité. Nous avons choisi de venir ici car c'était un bon compromis : la qualité de vie, le positionnement proche de grandes villes... Le cadre de vie et les paysages sont magnifiques. Rien que d'avoir toute cette verdure autour du magasin, c'est une chance !

Depuis plus d'un an, plusieurs chantiers ont été réalisés : rénovation interne du drive, nouvelle organisation du remplissage des linéaires, rachat de matériel et travaux notamment au sein de l'espace traiteur. *De tous les magasins Leclerc que je connaisse, celui de Riorges est le seul à fabriquer autant en traiteur et pâtisserie. J'ai été impressionné par ce savoir-faire.* Issu du monde agricole, Henri Trarieux souhaite par ailleurs développer les partenariats avec les producteurs locaux. *À mon arrivée, j'ai pris contact avec eux afin d'utiliser leurs produits pour notre fabrication mais aussi pour proposer aux clients de la vente directe de viande, d'œufs, de lait cru...*

D'autres projets seront menés dans les mois à venir, tels que le réaménagement de la boulangerie-pâtisserie, la modernisation du mobilier ou encore la mise en place d'un service de livraison de courses à domicile.

→ Du lundi au samedi de 8h30 à 18h (horaires adaptés au couvre-feu). 274, avenue Galliéni.

en bref...

>> ÉLECTIONS SYNDICALES DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS (TPE)

Près de 5 millions de salariés, des très petites entreprises et employés à domicile, sont appelés à voter pour le syndicat qui les représentera durant les quatre prochaines années. Les électeurs votent pour un syndicat de manière à être représentés, défendus et conseillés.

Du 22 mars au 4 avril, vous pourrez voter soit en ligne, sur election-tpe.travail.gouv.fr, soit par courrier, en renvoyant votre bulletin de vote dans l'enveloppe pré-affranchie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site Internet election-tpe.travail.gouv.fr ou appeler le 09 69 37 01 37.

BLOC-NOTES

DES NOUVELLES DU CENTRE SOCIAL

Le centre social poursuit ses activités et la planification de ses différents projets.

CET ÉTÉ, DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL D'UN JEUNE EUROPÉEN

Dans le cadre des échanges européens de jeunes, les villes jumelles Donzdorf (Allemagne), Calasparra (Espagne) et Riorges, accueillent des jeunes à tour de rôle. L'objectif de ces échanges est avant tout de favoriser la découverte et les relations interculturelles.

Cet été, l'échange doit avoir lieu à Riorges.

Des activités et des sorties seront programmées par la commune et le centre social.

Vous êtes disponible pour accueillir un jeune européen du 11 au 18 juillet ?

Vous avez un enfant entre 13 et 18 ans ?

Vous êtes partant pour partager une expérience unique et enrichissante ?

→ Pour plus de renseignements, contactez le service jeunesse à luc.nayme@riorges.fr 04 77 23 80 24 ou le centre social au 04 77 72 31 25.



EMPRUNTER DES LIVRES À LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE SOCIAL OU À LA MAISON DE QUARTIER DU PONTET

La bibliothèque du centre social reste accessible, avec toutefois quelques aménagements. Deux permanences sont proposées chaque semaine : le lundi de 16h à 18h et le jeudi de 9h30 à 11h30, auxquelles vient s'ajouter la possibilité de réservation en ligne en envoyant un mail à bibliotheque.csr@orange.fr.

La bibliothèque de la maison de quartier du Pontet fonctionne également. Les bénévoles sont toujours là pour vous accueillir le mardi et le jeudi de 16h à 17h30.

BOURSE AUX VÊTEMENTS LE SAMEDI 6 MARS

Si les conditions sanitaires le permettent, le centre social organisera sa bourse aux vêtements le samedi 6 mars. À l'approche du printemps, faites le vide dans vos placards ! Vêtements enfants, femmes, hommes ou encore matériel de puériculture seront les bienvenus sur les stands.

→ De 8h30 à 17h – salle du Grand Marais.

Emplacement sur réservation auprès du centre social.



→ Plus d'info auprès du centre social de Riorges au 04 77 72 31 25

PLANIFIEZ LES VACANCES DE PRINTEMPS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du centre social accueillera les enfants et les ados du 12 au 23 avril, pour les vacances de printemps. Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous les 16 et 17 mars pour les Riorgéois, puis le 19 mars pour les non-Riorgéois.

→ Réservation de votre rendez-vous auprès du centre social.

PAROLE À LA MAJORITÉ



Chères Riorgéaises, Chers Riorgéois,

L'année 2020 est derrière nous, on ne peut pas dire que c'était un bon cru ! La pandémie Covid-19 a bousculé nos vies, et continue de le faire.

Nous avons une pensée pour les victimes de cette pandémie et leurs familles, notamment les personnes âgées et fragiles qui sont les plus touchées.

Depuis l'installation du Conseil Municipal et l'élection du Maire le 28 mai dernier, l'équipe municipale œuvre avec force et conviction pour que notre commune reste dynamique, attractive et prenne soin des habitants.

Un accompagnement particulier des personnes âgées isolées par des contacts réguliers (téléphone, visite) est mis en place dans le contexte sanitaire traumatisant.

Priorité à la santé, à l'éducation, à l'accès à la culture pour tous, au soutien à la vie associative, aux solidarités, à la sécurité et à la préparation de l'avenir. Le projet de Budget qui sera voté début mars, montrera toute la dynamique et les espoirs dans l'avenir. Dans ce cadre, les taux d'imposition resteront inchangés, comme c'est le cas depuis 1998.

Dans cette période tourmentée, les chantiers ne se sont pas arrêtés : les travaux du Centre de Santé Municipal ont commencé pour une ouverture prévue en janvier 2022 ; la ZAC du Triangle des Canaux fait l'objet d'une consultation afin de retenir une équipe d'opérateurs (bailleur social et promoteurs) pour la construction de logements et de locaux commerciaux ; les travaux du Centre Technique Municipal vont débuter en 2021 ;

les aménagements au Parc Beaulieu sont en cours de programmation ; l'aménagement de la rue Jean Plasse et du cheminement le long de la plaine de la Rivoire est terminé ; le soutien aux associations riorgéaises est conforté ; la réflexion et la concertation sur l'aménagement du parc sportif Galliéni va démarrer ; voilà quelques-uns des projets pour 2021.

Nous vous rappelons que le Maire et tous les élus de la majorité sont à votre disposition et à votre écoute.

Dans la situation sanitaire inédite et anxiogène, le Maire et l'équipe majoritaire vous souhaitent une belle et heureuse année 2021, que nous puissions ensemble tourner la page de cette pandémie. Que nous puissions nous rencontrer et échanger de vive voix, discuter sur les projets et l'avenir de notre belle commune.

Prenez soin de vous. Protégez-vous et protégez les autres.

Le Maire J.L. CHERVIN et les élus de la majorité : V.MOULLIER, E.MICHAUD, I.BERTHELOT, N.NEJJAR, N.TISSIER-MICHAUD, J.BARRAUD, B.BONNEFOND, A.CHAUVET, D.CORRE, J-L.REYNARD, M.SCHMÜCK, P.BARNET, P.PATIN, T.ROLLET, M.BOUCHE, D.DEBATISSE, C.SCHÜNEMANN, B.MACAUDIÈRE, C.LACOUR, M.CELLIER, V.MACHON, R.MOUSSE, A.RICCETTI, C.SEON, B.PARIS, J.CLERET

PAROLE À L'OPPOSITION



Riorges : terrain de jeu des délinquants !

Chères Riorgéaises, chers Riorgéois,

Nous présentons à chacun d'entre vous et à vos familles nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Que 2021 signe le retour à la normale et la fin de cette période aussi morose que compliquée. Que 2021 soit aussi signe d'ouverture, de prospérité et de sécurité retrouvées pour notre commune et pour tous les Riorgéois.

La fin de l'année a été particulièrement dure et éprouvante pour notre commune qui a vu les cambriolages et agressions se multiplier.

Nos pensées vont à toutes les victimes et à leurs familles.

Nous regrettons l'inaction de la municipalité. Il aura fallu attendre 8 agressions dont un viol avant que le maire n'informe, par simple communiqué de presse, les Riorgéois de la présence d'un agresseur sur notre commune. Maintenant que l'auteur des faits est arrêté, la municipalité considère que l'affaire est close et poursuit la politique de l'autruche. Pour le maire, « À Riorges, tout va très bien madame la Marquise, circulez il n'y a rien à voir ».

Pas de vidéo-protection, une police municipale réduite à sa plus simple expression, aucune action en matière de sécurité, des élus qui refusent de voir la vérité en face... Riorges constitue le terrain de jeu idéal pour les délinquants.

Agresseurs, cambrioleurs, délinquants ont de beaux jours devant eux et ils l'ont bien compris à nos dépens.

Toutes les communes autour de Riorges se dotent de caméras... pas étonnant dans ces conditions que les malfrats se retrouvent à Riorges pour exercer en toute tranquillité leurs méfaits.

Cela ne doit plus durer ! Notre commune ne doit pas être un déversoir de la délinquance des autres communes, qui elles ont pris des mesures radicales et efficaces.

Nous ne pouvons accepter cette insécurité grandissante à Riorges et nous demandons qu'un plan de vidéo-protection soit rapidement mis en place et que les moyens de la police municipale soient renforcés.

Il en va de la sécurité de tous les Riorgéois.

Riorges 2020, construisons notre @venir

JEAN-MARC DETOUR, CATHERINE ZAPPA, VINCENT MOISSONNIER, CAROLINE PAIRE, BERNARD JACQUOLETTO ET CATHY RÉMY-MENU

Du 18 décembre 2020 au 28 janvier 2021

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

Leeroy LORTON

né le 17 décembre

Blanche PLESSY

née le 2 janvier

Ellie MARGUET TROUILLET

née le 4 janvier

CONDOLÉANCES AUX PROCHES

Gilbert HUBERT, 93 ans (14 décembre)

Maurice CHAMBOSSE, 87 ans (15 décembre)

Josette STAMPFER veuve CHIRAT, 92 ans (21 décembre)

Andrée BILLAUD veuve GRAPPELOUX, 98 ans (21 décembre)

André ROCHE, 95 ans (21 décembre)

Anna MALAGUTI veuve JOUX, 96 ans (22 décembre)

Christian PATARD, 71 ans (30 décembre)

Suzanne MONTIBERT épouse GOUTORBE, 77 ans (4 janvier)

Fernande AUVOLAT veuve VIAILLY, 89 ans (4 janvier)

Joséphine ALVAREZ épouse DUVERGER, 82 ans (5 janvier)

Serge NAVARRO, 83 ans (7 janvier)

Mohamed MESSAOUD, 88 ans (10 janvier)

Marcelle DURANTET veuve DEVAUX, 92 ans (11 janvier)

Gérard CORRE, 90 ans (14 janvier)

Germain PICARD, 94 ans (15 janvier)

Simonne BOUCHER épouse THORAL, 74 ans (17 janvier)

Marinette DUFOR veuve BERTHOLLET, 93 ans (20 janvier)

Marie Yvette BESSON veuve BERTHELIER, 93 ans (20 janvier)

Aline GAUTHIER, 56 ans (23 janvier)

HOMMAGE À SERGE NAVARRO



Serge Navarro, figure associative de la commune, nous a quittés le 7 janvier dernier.

Né en Algérie le 17 février 1937, il a commencé sa carrière à Tlemcen en sein de la DDE pour participer à la construction d'un barrage de plus de 500 mètres de long et 50 mètres de haut. Arrivé en France en 1962, son premier chantier sera à Riorges pour le compte de la subdivision études de la DDE.

Ainsi, pendant de nombreuses années, Serge Navarro a œuvré

à la réalisation d'importants travaux de réaménagement de voirie. Il a ensuite rejoint les services municipaux, au sein des services techniques et a participé à leur création en 1972. Il y travaillera pendant 25 ans.

Par ailleurs, Serge Navarro était très investi dans le milieu associatif, notamment pour les associations d'anciens combattants, pour lesquelles il s'est engagé avec détermination. Ancien membre de l'AFN (association d'anciens combattants d'Algérie), il a été président du Comité Commémoratif de la Libération et des Actions de Résistance du Roannais et président de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre de la Loire.

Nous adressons toutes nos condoléances à ses proches.

NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil : 04 77 23 62 62

mairie@riorges.fr

Urgences

Urgences SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'appel d'urgence gratuit

depuis un portable : 112

Prendre rendez-vous avec un élu

04 77 23 62 65

Pratique

Roannaise de l'eau : 04 77 68 54 31

Service des déchets ménagers – Roannais Agglomération : 0 800 17 34 50

Urgence dépannage électricité (Enedis) : 09 72 67 50 42

GRDF urgence sécurité gaz (numéro vert) : 0 800 47 33 33

STAR (transports en commun) : 04 77 72 77 27

Pôle Emploi : 39 49

SPÉCIAL

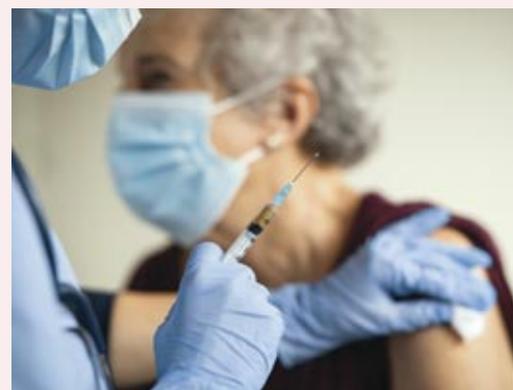
LES INFORMATIONS LIÉES À LA CRISE SANITAIRE

Un couvre-feu à 18h a été mis en place par le Gouvernement, depuis le 16 janvier dernier. À l'heure où ce magazine est transmis à l'impression (le 2 février), nous n'avons pas d'informations quant à la date de fin de cette mesure, ni sur la mise en place d'un éventuel nouveau confinement. Retrouvez l'information mise à jour sur notre site internet : www.riorges.fr

CAMPAGNE DE VACCINATION

La campagne de vaccination a débuté le 18 janvier, au centre hospitalier de Roanne. La prise de nouveaux rendez-vous sera possible, dès lors que de nouveaux créneaux seront proposés, au 09 70 77 17 10 ou en ligne en entrant cette adresse sur votre navigateur internet : <https://bit.ly/2KzscuV>

→ Plus d'info sur www.riorges.fr





L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL

L'ensemble des informations dont nous disposons sont en ligne, sur le site internet : www.riorges.fr et relayées sur notre page Facebook.

Les citoyens qui le souhaitent peuvent s'inscrire à la newsletter « Alerte » mise en place par la collectivité. Celle-ci est envoyée en cas de nécessité d'information rapide de la population.

→ Pour vous inscrire à la newsletter « Alerte », entrez cette adresse sur votre navigateur : <https://www.riorges.fr/s-inscrire-a-la-newsletter/>

CONCERNANT LE SERVICE DE TRANSPORTS EN COMMUN DE LA STAR

Aucune modification d'horaires n'est prévue à ce jour concernant l'offre de transport.

En revanche, Point City vous accueille jusqu'à nouvel ordre, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h45 et le samedi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 17h.

De manière à limiter la propagation du virus, la STAR incite les usagers qui empruntent ses lignes de bus, à éviter les déplacements aux heures de pointe, à acheter leurs titres de transport en ligne et à porter correctement leur masque à l'intérieur des bus.

→ Plus d'info : www.bus-star.com

PROTOCOLE RENFORCÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le nouveau protocole sanitaire a été mis en place dans les établissements scolaires le 18 janvier.

Les élèves continuent d'être accueillis en garderie, restauration scolaire et études surveillées, aux horaires habituels. La garderie reste bien ouverte jusqu'à 18h30 (pour rappel, l'attestation de déplacement est obligatoire après 18h). L'interdiction de la pratique sportive en intérieur pour les élèves a conduit à procéder à des modifications concernant les ateliers Tempo.

Afin de faciliter la mise en œuvre des consignes sanitaires, il est demandé aux familles qui peuvent s'organiser différemment de limiter la présence de leurs enfants en restauration scolaire et en garderie. Les enfants déjeunent en étant regroupés par classes et le brassage des groupes est limité.

LE FOYER PIERRE LAROQUE RESTE FERMÉ

Pour l'heure, le foyer Pierre Laroque reste fermé jusqu'à nouvel ordre. La municipalité mettra tout en œuvre pour refaire vivre ce lieu de convivialité et proposer à nouveau, de nombreuses animations et activités pour tous, dès que cela sera possible.

BIEN AU CHAUD DEVANT UN BON BOUQUIN

N'oubliez pas, les boîtes à lire se déplacent au domicile des Riorgois !

Vous trouverez les ouvrages disponibles sur le site de la Ville, rubrique Actualités > Boîte à lire à domicile. Il vous suffit alors de remplir le formulaire et un agent municipal prendra contact avec vous afin de vous livrer le ou les livres souhaités, à domicile, dans le respect des gestes barrières.

→ Service gratuit
Plus d'informations au 04 77 23 62 59 et sur www.riorges.fr



VOS DÉMARCHES EN LIGNE



EMPLOI
STAGE

Plus simple et plus rapide !
citoyen.riorges.fr



LOISIRS
TOURISME



icitoyen

CULTURE
ENFANCE
ÉDUCATION

COMMERCES
TRANSPORTS



Signaler un problème sur l'espace public, réaliser des actes d'état civil, vie associative, culture, santé...

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

